



Bien Vivre à Carrières

Association apolitique (Loi 1901) à but non lucratif créée en 1999 – Non subventionnée.

Carrières Info Services – 25, Route de Chatou – 78420 CARRIERES SUR SEINE
Tél : 06.75.34.49.59 – Email : bvacarrieres@free.com

Association de Défense de l'Environnement
du Canton Houilles – Carrières Sur Seine

A D E C H C

11 rue Maréchal Foch 78420 CARRIERES SUR SEINE
Tél : 01 39 14 47 14 – E-mail : adechc@free.fr

Monsieur BURDEYRON
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT GERMAIN EN LAYE
1, rue du Panorama

78105 SAINT GERMAIN EN LAYE Cédex

Carrières sur Seine le, 2 février 2004

Monsieur le Sous-Préfet,

Nous vous remercions de l'accueil que vous avez bien voulu réserver à nos associations le 22 décembre 2003. A cette occasion, nous vous avons indiqué que nos associations avaient engagé une large concertation avec les Carrillons concernant un projet d'implantation d'une aire de stationnement des gens du voyage sur notre commune. Les Carrillons inquiets nous ont assaillis de questions et ont répondu spontanément et massivement à la pétition : **à ce jour se sont 854 familles qui se sont prononcées contre cet aménagement** ⁽¹⁾.

Bien que la loi Besson nous contraint de prévoir cette aire, au regard du Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage de la Préfecture des Yvelines, seuls **3 emplacements** seraient à effectuer à **Carrières sur Seine**. Pour les 2 plus grandes communes de la Boucle, **Sartrouville** et **Houilles** se sont **11** et **6 emplacements** respectivement qui sont à prévoir selon les dispositions de la loi.

Notre commune est classée par le schéma préfectoral "à forte concentration" et c'est sans compter, notamment, avec la difficile cohabitation avec l'aire de stationnement des gens du voyage de Bezons. Située à la limite de Carrières, en face de la zone industrielle des Amandiers, les entreprises ne cessent de s'en plaindre depuis plusieurs années sans qu'aucune solution n'ait été apportée.

Les Carrillons ne comprendraient pas qu'il leur soit imposé jusqu'à 5 fois plus de places de stationnement pour les gens du voyage à aménager alors que les villes de **Sartrouville et Houilles totalisent à elles seules 17 emplacements à faire**. Ainsi, il reviendrait à notre commune de compenser ce que d'autres refusent d'effectuer sur les leurs.

Tels étaient les commentaires que nous souhaitons vous relayer et remplir, ainsi, pleinement notre rôle de lien entre les autorités de l'Etat et nos concitoyens qui se sont exprimés.

Conscients de la difficulté du problème abordé, nous espérons cependant que, dans un souci d'équité, vous voudrez bien prendre en compte le souhait des Carrillons.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Sous-Préfet, en l'expression de nos respectueuses salutations.

signé

Martine DEGROTT
La Présidente
Bien Vivre à Carrières

signé

Pierre MOREAU
Le Président
A.D.E.C.H.C

(1) : Les originaux des pétitions reste à votre disposition.

Copie : Monsieur N. Sarkozy, Ministre de l'Intérieur
Monsieur B. Landrieu, Préfet de la Région Ile de France
Monsieur B. Niquet, Préfet des Yvelines